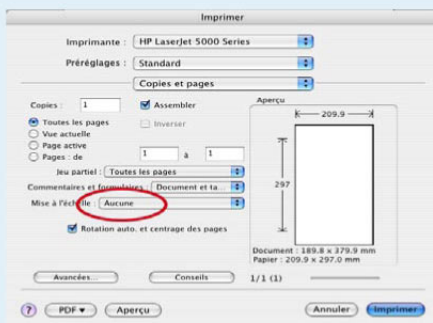
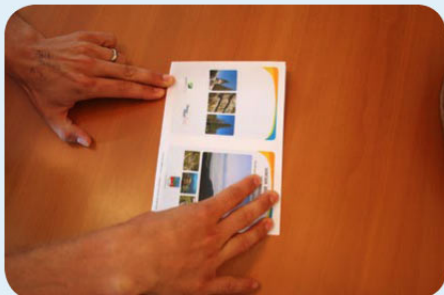


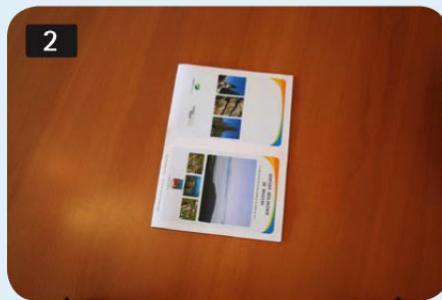
# CONFECTION D'UNE BROCHURE



1



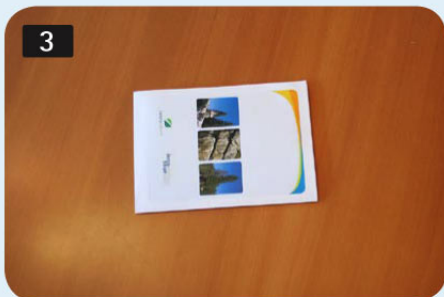
Plier les feuilles dans le sens de la hauteur (pour un meilleur rendu, vous pouvez coller les pages après les avoir pliées).



2



Plier une nouvelle fois les feuilles, dans le sens de la largeur. (le plus petit numéro de page doit être à l'extérieur).



3

Assembler les différentes pages.



4



Maintenez le tout à l'aide d'un élastique.



[www.randonature.ch](http://www.randonature.ch)

Concept et réalisation technique

Reproduction interdite, tous droits réservés Randonature Sàrl

## Infos Pratiques

N'oubliez pas de télécharger la carte de l'itinéraire sur [www.lesbaladeurs.ch](http://www.lesbaladeurs.ch)

### Thème

Histoires



### Difficulté

Tous mollets



### Durée

1h-2h



### Itinéraire

Lausanne Roule - Rue Enning - Ecole Vinet - Place du Château - Clinique de la Source - Parc de Montbenon - Place St-François - Opéra de Lausanne - Av. Eglantine - Lausanne Roule

### Prêts de vélos

Prêt de vélo gratuit 7j/7 de 7h30 à 21h30 contre caution de 20 CHF et présentation d'une pièce d'identité. Lausanne Roule - sous les arches du Grand-Pont.

# Balade à travers l'histoire des Histoire et portraits



Cette balade a été conçue pour effectuer à vélo. En utilisant ce mode de déplacement, vous faites un geste pour votre santé et pour l'environnement. Le vélo en ville peut sembler un exercice périlleux, mais tout est question d'habitude ! Prendre sa place sur la route s'apprend, même lorsqu'il n'y a pas de piste cyclable. Cela vaut la peine de persévérer, car plus il y aura d'usagers et d'usagers, mieux ils se feront respecter et plus les aménagements se développeront !

## Vélo attitude



Le projet Les Baladeurs est un projet de l'association à but non lucratif Lausanne Roule, créée en 2004. Reconnue d'utilité publique, elle met gratuitement des vélos à disposition à Lausanne, Renens (Ouest Roule) et Vevey (Vevey Roule). Ce projet est basé sur les principes du développement durable en promouvant la mobilité douce, l'intégration sociale et la santé.

## Association Lausanne Roule

## Remarques personnelles

## Remarques personnelles

## Règles de sécurité du cycliste urbain

- Roulez à droite, laissez environ 1m de distance au bord, quitte à faire ralentir les voitures derrière vous.
- Portez un casque.
- Empruntez les pistes cyclables lorsqu'il y en a.
- Indiquez bien vos intentions aux automobilistes.
- Roulez en file indienne sur les routes.
- Aux feux, placez-vous de façon à ce que les voitures vous voient, si possible à l'avant de la file.
- Anticipez toujours (une portière qui s'ouvre, un freinage brusque) et réduisez votre vitesse à l'approche des intersections.
- Et bien sûr, soyez le plus visible possible (phares et bandes réfléchissantes).



L'utilisation de ce guide est soumise aux conditions générales disponibles sur [www.lesbaladeurs.ch/conditions](http://www.lesbaladeurs.ch/conditions)

Longtemps, les femmes ont été absentes des études historiques, en raison même de la place qui leur est assignée dans la société, la sphère privée. L'histoire s'étant longtemps tournée vers les grandes figures, les grands événements, l'économie et la politique, c'est comme si elles n'avaient pas d'histoire.

Histoire et portraits

## Balade à travers l'histoire des femmes



féminins, peu de statues de personnalité, la vie et l'histoire des femmes n'a guère marqué le paysage urbain, pourtant, il suffit parfois de s'approcher, de pousser une porte pour découvrir une autre réalité.



>> 01

Monter la rue Centrale et la rue Saint-Martin, tourner à droite pour rejoindre la rue César-Roux, aller jusqu'à la rue Caroline et tourner à droite pour rejoindre la rue Marterey, descendre la première partie de celle-ci et s'arrêter en face légèrement à gauche, au n°1 de la rue Enning.



## Les femmes ou les silences de l'histoire

L'exemple de Marthe Guignard-Berche (1864-1948) L'absence de sources « officielles » est un des principaux problèmes en histoire des femmes et parfois, comme pour Marthe Guignard-Berche, c'est un hasard qui permet de découvrir l'existence de certaines femmes. Sa découverte est due à un coup de chance et à une photographie de groupe de l'Orchestre symphonique de Lausanne, datant de 1904. En blouse blanche au milieu des messieurs en costumes sombres, elle attire l'attention.



L'histoire des femmes dans le canton de Vaud, comme ailleurs, reste largement à faire, tant elle s'est déroulée loin des projecteurs. Aucune rue pour nous rappeler les « hauts faits »

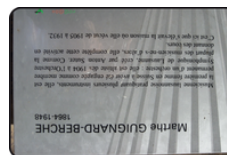
Fin



Retour sur l'av. de Rumine, passez par St-François et descendez à la station de prêt Lausanne Roule.

>>> 09

que la Fédération Vaudoise des Unions de Femmes rêvait de concrétiser depuis 1948. Inaugurée en 1976, la Maison de la femme continue à offrir des services de consultation juridique, de conseils, est un cadre de réunions pour de nombreuses associations féminines et permet aux différentes associations d'ailleurs, les différentes conférences, cours, ainsi que la bibliothèque offrent enfin des espaces de formation.



Une autre photographie, de 1907, atteste de sa présence. Elle n'est donc pas la comme renfort exceptionnel, mais est une membre permanente de l'orchestre. Son nom figurant sur les programmes, le travail de recherche peut commencer, et dans ce cas il ressemble beaucoup à une enquête historico-policière, tant les indices sont minces. Marthe Berche est née à Lausanne le 21 janvier 1864. En 1880 elle épouse Louis Guignard, artiste peintre, avec qui elle a un fils, Edwin et dont elle divorce en 1890. Dès 1910 elle s'établit avec sa mère au n°1 de la rue Enning, dans un immeuble qui n'existe plus aujourd'hui. Elle meurt le 7 novembre 1948 à Lausanne. Issue d'une famille ayant une certaine aisance, l'enseignement de la musique a probablement fait partie de son éducation, sous forme de cours privés, complétés par une formation au Conservatoire de Lausanne. On ne sait guère de choses, si ce n'est qu'elle joue du violon, de l'alto, de la mandoline et du piano. Que ce soit ailleurs en Suisse ou en Europe, la présence de femmes

*Si le Théâtre est ouvert, entrer pour voir le foyer, sinon descendre l'av. du Théâtre, poursuivre sur l'av. de Rumine, tourner à droite juste avant l'église, prendre le ch. de Lucinge jusqu'à l'av. de Florimont, la prendre sur la gauche et tourner à gauche sur l'av. Eglantine, s'arrêter au n° 8.*

## Maison de la femme : Madeleine Moret

Nous voici arrivé-e-s à la fin de cette balade des femmes, et celle-ci n'aurait pas été complète sans nous arrêter devant un lieu symbolique, la Maison de la femme. Même si le nouveau mouvement des femmes, le MLF ne s'est pas reconnu dans ce lieu, associé aux féministes suffragistes de la génération précédente, la Maison de la femme est un symbole de l'associationnisme féminin et féministe. Ce lieu a été légué par Madeleine Moret (1901-1973) à l'Union des Femmes de Lausanne, dont elle était membre. Elle a ainsi permis de réaliser un projet



dans des ensembles professionnels est extrêmement rare. L'engagement de Marthe Guignard-Berche à l'Orchestre symphonique de Lausanne (OSL) est donc exceptionnel. Elle y reste jusqu'à la dissolution de la formation en 1914. On peut affirmer que pour jouer professionnellement dans un orchestre, ses performances ont dû être respectables. La musicienne a choisi le violon, instrument qui n'est alors pas jugé convenable pour une femme. En effet, tenu par le menton, il repose sur la poitrine et nécessite des gestes des bras loin du corps. Ainsi, en choisissant la pratique du violon en public, dans une formation exclusivement masculine, elle a dû braver un certain nombre d'interdits et de tabous. Ce parcours exceptionnel n'est mentionné dans aucune histoire de la musique, cette pionnière a été oubliée!



>> 02

*Descendre l'av. Mont-Repos, bifurquer à droite sur la rue Etraz, puis tourner à gauche dans la rue de l'école supérieure, aller jusqu'au bout et*

<< 80

bien qu'elle ait fait l'expérience de la discrimination, elle refuse d'adhérer à la « Société suisse des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs » (SSFSD). Son combat, elle choisit de le mener seule – sans galeriste, sans agent – dans les lieux d'exposition, se battant pour exposer « du côté des hommes ». Pour s'imposer dans la sphère publique, Alice Bailly a fait le choix de renoncer au mariage, refusant de suivre l'exemple de son amie Cécile Cellier, avec laquelle elle est partie à Paris et qui renonce à sa carrière lorsqu'elle épouse Ramuz. Le couronnement de sa carrière intervient en 1936, lorsque le Fonds des arts plastiques de la ville de Lausanne lui commande la décoration du foyer du Théâtre municipal. Cette œuvre est reçue unanimement par la critique, qui loue sa richesse de couleurs, sa poésie et sa fantaisie. Terminer cette œuvre l'épuise et elle meurt le 1er janvier 1938.

## L'instruction des jeunes filles

Au début du XIXe siècle, la nécessité d'offrir une instruction supérieure aux jeunes filles est discutée par différentes personnalités romandes qui mettent en avant la responsabilité essentielle des femmes en tant que mère et épouse. Les femmes étant responsables de l'éducation des futurs citoyens, il devient primordial de les éduquer. A Lausanne, ce débat se matérialise avec la fondation d'une école privée en 1839, l'Ecole Vinet et d'une école municipale en 1848, l'Ecole supérieure et industrielle de jeunes filles. L'Ecole supérieure s'installera dans les locaux sur votre gauche à la fin du XIXe siècle et l'Ecole Vinet juste à côté en 1950. Qu'il existe à Lausanne deux établissements attestés de l'importance de la question, notamment pour

*S'arrêter devant l'Ecole Vinet.*

formation est importante et l'ensemble des enfants de la famille recevra une bonne éducation. L'Ecole des beaux-arts étant encore fermée aux femmes, elle fera ses études artistiques à l'Ecole des demoiselles, puis ayant obtenu une bourse part pour Munich, voyage en Italie et s'installe à Paris, rejoignant ainsi la petite «colonie suisse» de Montparnasse. Elle découvre et intègre les courants d'avant-garde, et développe sa propre expression artistique. Autour de 1909, elle commence à exposer en Suisse et à intéresser les critiques, qui voient en elle «notre peintre la plus moderne». Elle s'oriente en effet progressivement vers le cubisme, qu'elle participera à faire connaître en Suisse romande. La vie d'Alice Bailly est un parcours d'émancipation : elle choisit la vie cosmopolite de Paris, opte pour une expression artistique d'avant-garde et cherche à s'imposer dans un milieu artistique alors clairement discriminatoire. Les principales institutions artistiques d'alors sont en effet encore fermées aux femmes. Pourtant,



les deux grandes forces politiques alors en opposition. L'Ecole Vinet est étroitement liée à l'Eglise libre et aux libéraux-conservateurs, alors que l'Ecole supérieure et industrielle de jeunes filles est fondée par la Municipalité au moment où les radicaux accèdent au pouvoir. Mais, l'instruction des jeunes filles est encore considérée comme un luxe et l'enseignement dispensé est souvent court et utilitaire. Les changements sociaux et culturels qui suivent la longue dépression économique des années 1874-1891 modifient progressivement le débat. Le modèle de la famille bourgeoise, dans lequel les jeunes filles sont éduquées en vue du mariage, ne correspond plus à la situation matérielle de nombreux parents des classes moyennes voire supérieures. Parfois il ne correspond plus non plus aux attentes des filles, qui par choix délibéré ou parce que leur dot est insuffisante, sont nombreuses à rester célibataires. Il s'agit dès lors de leur offrir une instruction leur permettant d'exercer une activité salariée jugée convenable,



Alice-Marie-Louise est née le 25 février 1872 aux Eaux-Vives, dans une famille de la petite bourgeoisie genevoise. Dans ce milieu, la

### Alice Bailly, la création au féminin

*Traverser la place St-François et descendre jusqu'au milieu de l'av. du Théâtre, s'arrêter devant l'Opéra de Lausanne, ancien Théâtre municipal.*



bibliothèque, afin de venir chercher un ouvrage pour leur conjoint, mais sont strictement exclues du salon. Seules les veuves peuvent grâce à leur statut particulier utiliser la bibliothèque et emprunter des ouvrages. Mais à elles aussi, les portes du salon sont closes. C'est en 1993, que les femmes sont enfin admises à part entière au Cercle littéraire, mettant fin à 174 ans d'exclusion.

comme l'enseignement. Vers 1880, l'école Vinet entame une restructuration qui témoigne de cette volonté d'orienter de manière plus ciblée l'instruction des jeunes filles vers des opportunités professionnelles, notamment la création de classes gymnasiales en 1884 qui prolongent les études. Par ailleurs, un cours de latin, dont la maîtrise est indispensable pour suivre un enseignement de type universitaire est introduit dès la fin des années 1880. L'école supérieure de jeunes filles lui emboîte le pas et en 1910, elle comprend 3 sections gymnasiales : une section de culture générale, une section pédagogique, dans laquelle on prépare un diplôme qui donne accès au brevet cantonal de maîtresse secondaire et une section préparant à l'université qui délivre un baccalauréat ès lettres, reconnu équivalent à celui délivré par le gymnase des garçons. Ainsi il fallut plus d'un demi-siècle pour que les écoles supérieures de jeunes filles offrent des diplômes de même valeur que ceux des garçons. Une réforme de l'enseignement

puisque c'est là que se construisent, dans des échanges informels, les réseaux importants. Or, jusqu'à récemment, nombre de ces lieux étaient – à l'instar du Cercle littéraire de Lausanne – des espaces réservés aux hommes. L'exclusion des femmes de ces lieux où se construisent des réseaux largement utilisés dans les sphères professionnelles et politiques n'est pas anodine. En effet, cela entérine un ordre du monde où les espaces sont clairement séparés entre privé et public, entre femmes et hommes. Le Cercle littéraire a été fondé le 24 janvier 1819, par des « amis des lettres, des arts et des sciences » dans le but de « soutenir la jeunesse studieuse ». L'abonnement à des revues et des magazines scientifiques était extrêmement cher; aussi, les fondateurs se sont-ils regroupés afin de pouvoir multiplier les abonnements et constituer ainsi une bibliothèque d'importance. Durant plus d'un siècle et demi, le Cercle littéraire reste exclusivement réservé à ses membres masculins. Les épouses ont le droit de fréquenter la



Balade à travers l'histoire des femmes

secondaire généralise les classes mixtes en 1956 et le Collège classique cantonal, le Collège scientifique cantonal et l'Ecole supérieure de jeunes filles disparaissent. Quant à l'école privée Vinet, elle devient mixte en 1976.

### >> 03

*Prendre la rue Benjamin Constant, la rue Saint-Pierre et la rue Caroline et tourner à gauche pour traverser le Pont Bessières, monter vers la Cathédrale, passer devant du côté de l'Esplanade, prendre la rue Cité-Devant et aller jusque sur la place du Château.*

### Le suffrage féminin

En 1971, les Suissesses obtiennent le droit de vote sur le plan fédéral, bien tardivement par rapport à la plupart des pays occidentaux. Ce n'est d'ailleurs qu'en 1990, sous la contrainte du Tribunal fédéral, que le canton d'Appenzel Rhodes-intérieures introduit le suffrage féminin. Ces dates



Balade à travers l'histoire des femmes

Lieux de sociabilité masculine, lieux d'exclusion féminine, l'exemple du Cercle littéraire de Lausanne. L'accès à la sphère publique est un des enjeux importants des luttes féministes d'hier comme d'aujourd'hui, qui a rendu visible l'existence de règles tacites, agissant comme des voies d'accès à certains domaines d'activité. En effet, l'appartenance à certains cercles, clubs, associations d'étudiant-e-s, en un mot l'appartenance au bon réseau est primordial pour accéder aux postes clefs et la proximité avec certaines personnes peut se révéler fort opportune. Les clubs, cercles et autres associations jouent donc un rôle non négligeable. Présentes souvent comme des lieux de détente, ils font cependant entièrement partie de l'espace public.

### Le Cercle littéraire de Lausanne

*l'église, aller jusqu'au n° 7.*

montrent à quel point les résistances à la participation des femmes en politique ont été grandes en Suisse. Dans ce paysage conservateur, le canton de Vaud fait toutefois figure de pionnier en octroyant le droit de vote et d'éligibilité aux Vaudoises en 1959. En Suisse comme dans la plupart des pays, des partisans et des partisans du suffrage féminin de différents horizons politiques se sont pourtant engagé-e-s dès le XIXe siècle pour cette cause et en 1909 une Association suisse pour le Suffrage féminin voit le jour. En 1912, le suffrage féminin est pour la première fois officiellement revendiqué par un organe politique, lors du Congrès du parti socialiste suisse et en décembre 1918 un radical et un socialiste déposent chacun une motion au Conseil national qui exige l'égalité politique pour les citoyennes suisses. Toutefois, il faudra attendre 1959 pour qu'ait lieu la première votation populaire fédérale sur le droit de vote et d'éligibilité des femmes qui sera refusé à 66,9%. Seuls trois cantons romands – Vaud, Genève

principe de l'égalité. S'ensuit la Loi fédérale sur l'égalité entre femmes et homme (LEg) qui entre en vigueur en 1996. Ayant pour but de concrétiser l'égalité entre les sexes dans la vie professionnelle, la loi contient une série de mesures visant à lutter contre les discriminations subies par les femmes dans ce domaine. Il s'agit d'un instrument important pour que puisse être rempli le mandat constitutionnel de l'égalité entre les sexes. Cependant, il existe encore des dispositions juridiques qui désavantagent les femmes, notamment dans le domaine des assurances sociales. En outre, l'égalité formelle ne suffit pas à éliminer les inégalités qui persistent dans la vie économique, sociale et politique.



*Poursuivre à travers le parc sur l'allée Ernest Ansermet et l'avenue de Montbenon, prendre la rue du Grand-Chêne, descendre de vélo pour traverser au passage piéton et entrer sur la place St-François au Nord de*

et Neuchâtel – acceptent. Par ailleurs les électeurs vaudois qui votent aussi sur le suffrage féminin aux plans cantonal et communal accordent aux femmes le droit de vote et d'éligibilité sur ces deux plans. Peu après Neuchâtel et Genève suivront. A la fin des années 1960, l'attitude plus militante des suffragistes sous l'influence du nouveau mouvement des femmes et la situation sociale plus tendue amènent les cercles politiques à s'engager plus avant. Par ailleurs, la question de la signature par la Suisse de la Convention européenne des droits de l'homme est un déclencheur et contraint le Conseil fédéral d'avancer sur le thème du suffrage féminin. Cela aboutit à la votation populaire de 1971 où le droit de vote et d'éligibilité des femmes au niveau fédéral est accepté. Le système politique suisse explique en grande partie la lenteur du processus : en effet, pour octroyer les pleins droits civiques aux femmes, il fallait toucher aux constitutions tant cantonales que fédérale, et donc obtenir la double majorité (du



du travail, l'éducation et la formation professionnelle est lancée en 1975. Adopté par le peuple le 14 juin 1981 avec 60 % de "oui". Le nouvel article 4 alinéa 2 de la Constitution stipule que : "L'homme et la femme sont égaux en droits. La loi pourvoit à l'égalité, en particulier dans les domaines de la famille, de l'instruction et du travail. Les hommes et les femmes ont droit à un salaire égal pour un travail de valeur égale." Suite à l'introduction de l'Article constitutionnel, de nombreux inégalités de traitement sont supprimées (inégalités salariales, conditions d'accès à l'école secondaire dans le canton de Vaud) et la législation est révisée en lien avec cette nouvelle exigence d'égalité (droit matrimonial, droit du bail). Toutefois malgré ces révisions, le principe de l'égalité tarde à être appliqué. Le 14 juin 1991, environ un demi-million de femmes participe d'une façon ou d'une autre à une Grève nationale des femmes, qui dénonce les discriminations persistantes et revendique une concrétisation rapide du

peuple et des cantons) lors des votations. De plus, contrairement aux autres démocraties européennes, la décision passait par les urnes et donc par le vote des électeurs masculins, et non pas par une assemblée d'élus. Il aurait été possible de ne pas changer la Constitution, mais de la réinterpréter : en effet, le terme « Suisses » aurait pu comprendre les hommes et les femmes, mais les Autorités politiques et le Tribunal fédéral repoussèrent toutes les initiatives dans ce sens et un siècle durant s'en tinrent à une interprétation stricte : dans les dispositions constitutionnelles traitant du suffrage, il fallait entendre par Suisses, les hommes seulement.

>>> 04

*Prendre la rue de la Barre, descendre la rue de l'Université, traverser la place de la Riponne et prendre en face la rue Fré du Marché, tourner à droite et monter Clos de Bulle, tourner à gauche sur l'av. Vinet jusqu'à la Clinique de la Source.*



Descendre l'av. de Beaulieu, traverser le Pont-Chauderon, tourner à gauche sur l'av. Jules Gonin et entrer dans le Parc de Montbenon, aller jusqu'au Tribunal.

### Les femmes en regard du droit

Le principe de l'égalité entre femmes et hommes n'est inscrit dans le droit suisse que depuis 1981. Avant cette date, presque tous les textes de lois étaient fondés sur l'idée que les deux sexes ont des droits et des devoirs différents. Le mouvement féministe des années 1970, l'obtention du suffrage féminin en 1971, et l'accès des femmes aux fonctions politiques donnent un nouvel élan à la cause de l'égalité des sexes : une initiative populaire qui demande l'inscription dans la Constitution du principe de l'égalité des droits entre femmes et hommes dans la famille, le monde



### La première école d'infirmières laïque

En 1859, Valérie de Gasparin, écrivaine protestante, proche des milieux du Réveil et descendante de deux illustres familles patriciennes genevoises fonde avec son époux l'école de gardes-malades de Lausanne, aujourd'hui la Source, première école de soins infirmiers laïque. Cette école se distingue nettement de l'établissement des diaconesses de Saint-Loup qui existe depuis 1842 et contre lequel Valérie de Gasparin a lancé une polémique. Un appartement est loué à la rue Cité-Dessous n°1, juste à côté de l'hôpital cantonal. Même s'il maintient l'emprise de la direction sur les élèves, le programme des Gasparin se distingue nettement des pratiques conventuelles prescrites aux diaconesses. Durant leur apprentissage, les élèves ne sont en effet soumises à aucune règle commune, elles n'ont pas le statut de sœur, enfin, le célibat et l'uniforme ne leur sont pas imposés. En outre, les



d'Etat donne la direction des soins aux diaconesses de Saint-Loup. Le chef de la santé publique de l'époque défend lui aussi la pratique du célibat, prétextant la désorganisation que pourraient occasionner les grossesses et les accouchements du personnel. En outre, il précise que les gardes-malades doivent être entièrement soumises aux ordres de la direction et des médecins. Pour Valérie de Gasparin, qui défend la liberté de conscience individuelle et la possibilité pour les femmes non professionnellement mais de travailler et d'obtenir un salaire, cette évolution de l'institution hospitalière est difficilement admissible. Ce seront donc les soins à domicile où les gardes-malades conservent une certaine indépendance, qui assureront le plus grand nombre de débouchés aux élèves de l'école. Avec l'arrivée du Dr Charles Krafft à la tête de l'établissement en 1890, l'école des Gasparin devient une école-hôpital, qui se fera connaître sous le nom d'Institut des gardes-malades de la Source.

gardiennes-malades, une fois leur formation terminée, sortent de la dépendance de l'établissement et sont libres de vendre leur force de travail où bon leur semble. Lorsque l'école ouvre ses portes le 1er novembre 1859, huit élèves sages-femmes sont présentes, mais le nombre des élèves gardes-malades laisse à désirer. L'école des Gasparin est pourtant gratuite et s'adresse aux familles modestes, qui ne peuvent financer une formation professionnelle pour leurs enfants. Un obstacle majeur vient cependant contrecarrer l'offre des Gasparin: le travail des enfants dès leur plus jeune âge, qui les prive d'une scolarité durable et conséquente. Il n'y aura donc que sept candidates lors de l'ouverture de l'école, dont deux seulement sont des novices en la matière. Quant à leur âge, il varie entre vingt-six et quarante-sept ans, trois sont mariées et les quatre autres célibataires. Il faudra attendre 1866, pour que l'école fonctionne de manière satisfaisante. Lorsque l'hôpital cantonal est reconstruit et inauguré en 1882, le Conseil